

Titre de l'article

Revitaliser et renforcer l'inuktitut au Nunavut

Aguiche

Travailler ensemble pour appuyer la préservation et le renforcement de l'inuktitut au Nunavut

Gazouillis

Le #GdC, le @GOVofNUNAVUT et @NTungavik travaillent ensemble pour préserver et renforcer l'#inuktitut.

Nom(s) du/de la/des ministre(s)

L'honorable Pablo Rodriguez

Ministères

Patrimoine canadien

Région géographique

Canada

Corps de l'article

Nunavut, le 9 septembre 2019

Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated collaborent à une entente qui vise à appuyer, à revitaliser et à renforcer l'inuktitut au Nunavut.

Conformément à l'article 9 de la *Loi sur les langues autochtones*, l'entente exploratoire vise les objectifs suivants :

- élargir l'accès à l'apprentissage de l'inuktitut au Nunavut;
- augmenter et maintenir le nombre d'éducateurs inuits qui maîtrisent l'inuktitut;
- accroître le nombre de personnes parlant couramment l'inuktitut au Nunavut;
- créer une table de concertation sur la langue et l'éducation au Nunavut.

Sous réserve des détails de l'entente à finaliser par la table de concertation sur la langue et l'éducation au Nunavut, le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer qu'il investirait jusqu'à 42 millions de dollars sur une période de cinq ans pour appuyer ce travail.

Au cours de la même période, le gouvernement du Nunavut investira en tout 25 millions de dollars afin d'intégrer au programme de formation des enseignants du Nunavut une nouvelle stratégie progressive d'apprentissages. Les étudiants pourront ainsi obtenir différents certificats : un certificat en Nunavummi Inuktitut Uqariuqsatittijunirmut Ilinniarniq, un diplôme de spécialiste de la langue ou un baccalauréat en éducation.

Cette collaboration est l'une des premières mesures de mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*, qui a reçu la sanction royale en juin 2019. Cette loi a pour but d'appuyer les efforts des peuples autochtones visant à se réapproprier, à revitaliser, à maintenir et à renforcer les langues autochtones.

Citations

« La langue est le fondement de l'identité et de la culture des peuples autochtones. Notre gouvernement s'est engagé à appuyer la réappropriation, la revitalisation, le renforcement et le maintien des langues autochtones. Nous sommes fiers de prendre des mesures concrètes si peu de temps après que la *Loi sur les langues autochtones* a reçu la sanction royale. La Loi accorde la souplesse nécessaire pour élaborer ces ententes et effectuer des investissements ciblés dans les langues autochtones. De concert avec nos partenaires, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated, nous veillons à ce que l'inuktit continue d'être renforcé au Nunavut, pour cette génération et celles à venir. »

— L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme

« Le gouvernement du Nunavut est heureux de contribuer à cet important partenariat qui vise à étendre l'usage de l'inuktit. Voilà un objectif qui compte énormément pour les Nunavummiuts. Dans le cadre de Turaaqtavut (le mandat) et en conformité avec les principes directeurs d'Ikajuqtigiinniq (travailler ensemble pour une cause commune), le Collège de l'Arctique du Nunavut œuvre de concert avec nos ministères de la Culture et du Patrimoine, des Ressources humaines et de l'Éducation afin d'approfondir les formations linguistiques offertes dans nos centres d'apprentissage communautaires et les campus partout au Nunavut. »

— L'honorable Patterk Netser, ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut

« Grâce aux lois en matière de langue et d'éducation, le Nunavut est à la tête de mesures pour protéger et promouvoir la qualité de l'inuktit et en étendre l'usage. Forts de cette collaboration, nous continuerons de tendre vers une éducation bilingue au Nunavut. Je suis ravi à l'idée que notre gouvernement favorisera l'émergence d'une nouvelle génération de champions de la langue au sein de nos écoles et de nos communautés, tout en nous dotant des ressources nécessaires pour enseigner l'inuktit à nos enfants. Je me réjouis à la perspective de développer, avec nos partenaires, un plan à long terme de sorte que le territoire disposera des ressources adéquates viables pour mieux respecter nos obligations en matière de langue et d'éducation. »

— L'honorable David Joanasié, ministre de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, et des Langues

« Je suis heureuse de voir que des engagements financiers ont été pris envers la formation des enseignants au Nunavut, d'autant plus que nous cheminons maintenant vers la réconciliation. En vertu de la *Loi sur l'éducation* et de la *Loi sur la protection de la langue inuite*, l'inuktit doit devenir la première langue dans les écoles du Nunavut, et je crois qu'il s'agit ici d'une avancée majeure en ce sens. Nous sommes capables d'atteindre nos buts quand nous travaillons ensemble; en conséquence, je suis tout aussi ravie par la création de la table de concertation sur la langue et l'éducation au Nunavut. Nous sommes déterminés à améliorer la formation offerte aux enseignants dans encore plus de communautés du Nunavut. Ces améliorations s'appuieront sur les travaux de la table de concertation basés sur la recherche, le développement, la planification, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation. »

— M^{me} Aluki Kotierk, présidente, Nunavut Tunngavik Incorporated

Faits en bref

L'UNESCO a déclaré l'année 2019 Année internationale des langues autochtones. Selon l'UNESCO, les trois quarts des 90 langues autochtones au Canada sont jugés menacés.

En 2016, seulement 15,6 % des Autochtones au Canada pouvaient parler une langue autochtone, comparativement à 17 % en 2011 et à 21 % en 2006.

En 2016, 23 225 résidents du Nunavut (65,3 % de la population) ont déclaré que l'inuktitut était leur langue maternelle. Cette proportion a diminué par rapport aux résultats de 2001, qui étaient de 71,7 %.

Un peu plus des trois quarts des Inuits du Nunavut (76,6 %) ont déclaré que l'inuktitut était leur langue maternelle en 2016, ce qui veut dire que l'inuktitut n'a pas été transmis en tant que langue maternelle à 23,4 % des Inuits, soit 7 075 personnes.

En 2016, 76,8 % de la population du Nunavut ont déclaré être capables d'avoir une conversation en inuktitut. Cette proportion a diminué comparativement aux résultats de 2001, qui étaient de 79,0 %.

Le 21 juin 2019, la gouverneure générale du Canada a accordé la sanction royale à la *Loi sur les langues autochtones*. Patrimoine canadien collabore avec des organisations autochtones nationales depuis 2017 pour élaborer cette loi historique.

Dans le budget de 2019, on accordait 333,7 millions de dollars sur cinq ans, dès 2019-2020, et 115,7 millions de dollars par année par la suite, pour appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*.

Liens connexes

Gouvernement du Nunavut	www.gov.nu.ca
Nunavut Tunngavik Incorporated	https://www.tunngavik.com/
Célébrons les langues autochtones au Canada	https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/celebrons-langues-autochtones.html
<i>Loi sur les langues autochtones</i>	https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-91/sanction-royal
Année internationale des langues autochtones de l'UNESCO	https://fr.iyil2019.org/

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements (médias seulement), veuillez communiquer avec :

Simon Ross
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Patrimoine canadien et du
Multiculturalisme
819-997-7788

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
819-994-9101
1-866-569-6155
pch.media-media.pch@canada.ca

Gouvernement du Nunavut
867-975-6000
1-877-212-6438
info@gov.nu.ca

John Fawcett
Directeur par intérim
Nunavut Tunngavik Incorporated
867-975-4900
1-888-646-0006